



**Répartition du capital et droits de vote à l'issue de
l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2008**

Conformément aux dispositions de l'article L.233-8 du Code du Commerce, la société informe ses actionnaires qu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2008, le capital se composait de 168.400 actions et représentait un nombre total de droits de vote existants de 255.501.

Date	Nombre total d'actions composant le capital social	Nombre total de droits de vote
19 juin 2008	168 400	255 501